

**CRITERES DE QUALITE DES  
PHOTOS  
HEBERGEMENTS**

# SITTCO

## CRITERES DE QUALITE DES PHOTOS D'UN HEBERGEMENT

Si vous choisissez de réaliser vous-même les photos de votre offre plutôt que d'avoir recours à un photographe professionnel, voici quelques recommandations de base.

### LA PRODUCTION :

- Photo numérique (pas de scan de photo papier)
- Il est conseillé de fournir une dizaine de photos de qualité
- Photo en mode « Paysage » (horizontal)
- Photo récente : moins de 2 à 3 ans maxi
- Photo couleur

### CHOISIR CE QUE VOUS ALLEZ PHOTOGRAPHER

#### CRITERES ESTHETIQUES / CONSTRUCTION DE LA PHOTO

Une photo au moins par espace : accueil, emplacement ou chambre, principaux équipements/prestations, les espaces communs, les extérieurs, une vue prise depuis une pièce si elle est belle, les animations, autres points forts de l'hébergement, attraits alentours...

Composition de la photo : pas de toilette, pas d'élément donnant une mauvaise image

Mise en scène/créer une l'ambiance en fonction des lieux et sujets : cheminée allumée, bain de soleil autour de la piscine, présence humaine vivant l'expérience (attention au droit à l'image)

Pas de promesse non tenue

### MES CHOIX :

OBJET	SAISON	MISE EN SCENE A PREVOIR


### **LA PREPARATION DU MATERIEL**

- Eviter les effets fisheye
- Eviter les effets gadgets sans stratégie éditoriale.

### **LA PRISE DE VUE**

- Conditions météo en adéquation avec l'objectif de la photo (le plus souvent ensoleillement)
- Mettre en scène ce que vous avez défini
- Exposition ; lumière suffisante mais pas excessive, contraste permettant de bien distinguer le sujet, pas de contrejour.
- Cadrage :
  - Format « paysage » (Horizontal)
  - S'assurer que tous les éléments figurant sur la photo sont utiles et valorisant
  - Equilibre de la photo (règle des 3/3...)
- Netteté / mise au point (si pas automatique)
- Être dans une position stable pour ne pas bouger

## UNE FOIS LES PHOTOS PRISES

- Retraitement systématique de votre photo avant envoi à votre Office de Tourisme, à l'ATC ou enregistrement dans votre fiche sur l'extranet VIT :
  - Taille 1024 pixels : utiliser des logiciels simples et gratuits à télécharger (ex : XNView...) pour redimensionner.
  - Vérifier le contenu de la photo après redimensionnement.
  - Nommage de la photo : nom de l'offre suivi du nom de l'élément principal figurant sur la photo (ex : Hôtel La PLage\_vue façade)
  
- **A envoyer à  votre référent SITTCO (obligatoire sans quoi les photos ne pourront être diffusées) :**
  - les photos
  
  - le contrat de « Cession des droits d'auteur » qui est disponible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.corsica-pro.com/fr/sittco/contrat-de-cession-de-droits-par-un-fournisseur-dinformatons-au-benefice-du-reseau-sittco> (ou l'Office de Tourisme a dû vous l'envoyer sinon le lui demander).

**Vous devez remplir obligatoirement les « conditions particulières » après téléchargement du document et retourner le contrat rempli à votre référent SITTCO.**

**SITTCO**   
Système d'Information Touristique Territorial de Corse